

ciation de deux éditeurs. Ce fait s'est fréquemment présenté pour des livres publiés à Paris et à Lyon. Je puis mentionner ainsi le monogramme de Jean de Gourmont qui figure sur des planches de Perrissin et Tortorel, celui de Nicolas Chesneau joint à la marque de Marcorelle et beaucoup d'autres. Enfin, je rappellerai encore que le libraire parisien Pierre Regnaud, ayant obtenu de notre Jean Frelon l'autorisation de publier à Paris une édition des *Icones Bibliæ* d'Holbein, fit placer, à côté des initiales de l'éditeur lyonnais, les siennes propres, sur les planches qu'il fit graver à l'imitation des gravures originales. C'est ce qui explique la présence simultanée sur ces figures des chiffres P.R. et I.F. qui demeureraient un problème insoluble si l'on persistait, comme on l'a fait, à y voir des monogrammes d'artistes.

Je n'oserai pas être aussi affirmatif à l'égard des signes. Quoique je puisse mentionner, par exemple la marque  que l'on a considérée comme appartenant à un dessinateur ou à un graveur et qui est simplement celle de Marnef, éditeur parisien bien connu ; néanmoins, j'avoue que cette question a besoin d'être étudiée encore avec le soin le plus minutieux.

Quant aux gravures en taille douce, il arrive ordinairement que les marques qu'elles portent se rapportent à leurs auteurs ; mais cela s'explique d'abord parce que ces planches étaient l'œuvre d'un seul maître, à la différence des bois qui étaient presque toujours dessinés par un peintre et gravés par une autre main. En second lieu, les graveurs sur métal étaient en même temps imprimeurs en taille douce ; leurs cuivres faisaient presque toujours partie de leur fond de commerce, et leurs